

Notre commune accueille le **20 juillet** un événement culturel et patrimonial majeur :
une **Nuit d'Été du Conseil Départemental**

Cette journée se déroulera en 3 temps:

- **Visite patrimoniale** commentée de la commune
> église avec Jérôme Chabert à l'orgue > grotte de Lapronquière > chute de la Bellaygue
> cale du Passage > château de Monbeau
- **Marché gourmand** au Petit Bois de Chaux
- **Concert** avec **Calle Mambo** (groupe folklorique chilien).

Nous vous attendons très nombreux lors de cette journée qui s'annonce très festive.
A cette occasion, **nous avons besoin d'un grand nombre de bénévoles** avant, pendant et après la manifestation. MERCI d'avance à toutes celles et ceux qui sont prêts à participer (se faire connaître auprès de la mairie ou au 06 43 27 86 74). Plus de détails sur www.saintgeorges47.fr

INFORMATION IMPORTANTE DE LA POSTE

Les personnes qui n'ont pas encore effectué les démarches auprès des administrations et organismes divers concernant leur changement d'adresse suite à la mise en place de l'adressage normalisé, sont invitées à le faire très rapidement, sans quoi leur courrier risque de ne plus être distribué par les services de La Poste d'ici peu de temps.

Dates à retenir :

2 juillet: repas de la chasse
9 juillet: concert des Amis de l'Orgue
20 juillet: Nuit d'Été du Conseil Départemental
16 et 17 septembre: Journées du Patrimoine
17 septembre: vide-grenier de l'APE
23 septembre: fête de la bière
7 octobre: concert des Amis de l'Orgue
14 octobre: journée des associations
9 décembre: concert de Noël
10 décembre: marché de Noël

A vos paniers !

Le marché de plein vent se tiendra
au **Petit Bois de Chaux** tous les **lundis**
18h-20h du 26 juin au 28 août.

Seront présents de nombreux producteurs avec des fruits et légumes, des confitures, du pain, des nectars de fruits, des tapenades, des olives, du vin, du café,... bref, de quoi remplir votre panier avant de bavarder autour d'un verre à la buvette du comité des fêtes.

Un second marché gourmand sera organisé le lundi 14 août, en plus de celui du 20 juillet lors de la Nuit d'Été.



Conseil Municipal des Jeunes

En cette fin de leur première année de mandat, les membres du Conseil Municipal des Jeunes sont toujours aussi motivés et le bilan des actions qu'ils ont menées est plus que positif.

En effet, le 25 juin, ils ont participé aux « Jours nets 47 », soucieux de valoriser notre village en nettoyant ses abords avec les associations communales et les habitants. Merci et bravo à eux !

Ils ont aussi pensé et créé des affiches, sous forme de BD, elles seront très prochainement installées au niveau des colonnes de tri. Par ces deux actions, ils renvoient ainsi un message fort et souhaitent sensibiliser sur le tri de nos déchets.

Nos jeunes ont participé le dimanche 23 avril, aux côtés du Conseil Municipal des adultes, à la commémoration des victimes de la déportation.

Mathis C était porte-drapeau, Nathan, Léo, Gabin, Titouan et Marius ont lu les noms des soldats de la commune morts pour la France.

Mais ce n'est pas tout, leurs actions continuent et c'est des idées plein la tête qu'ils travailleront à la rentrée sur l'aménagement du Petit Bois de Chaux. En effet, très prochainement, y seront installées des structures pour petits et grands.

Ils ont bien mérité un peu de repos, c'est ainsi que nous leur souhaitons de bonnes vacances !!!

INVESTISSEMENT

Dépenses 217 786,79 €
Recettes 275 342,35 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses 310 999,86 €
Recettes 530 460,85 €

Résultat de clôture d'exercice

Investissement + 57 555,56 €
Fonctionnement + 219 460,99 €

Résultat global + 277 016,55 €

Budget et Projets 2023

Taux des taxes:

Pas de modification du taux de la taxe foncière sur le bâti (41,42%) ni du taux de la taxe foncière sur le non bâti (63,61%). Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 10,40 %

Subventions aux associations:

Montant total des subventions attribuées aux associations communales : 2750 €

Projets d'investissements:

- Mur de soutènement du cimetière du bourg: 45 000 €
- Défense Extérieure Contre l'Incendie (4 citernes): 10 000 € (subventions DETR : 40%)
- Travaux voirie et réseaux Lacajoque / Lapronquière: 20 000€
- Sanitaires sous-sol salle des fêtes: 4530 €
- Travaux toiture préau et garderie de l'école: 25 000 €
- Rénovation logement communal 7 place du 1^{er} juillet 1946: 60 000 € (subventions DETR: 7240 € + Fonds Vert: 6560 €)
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux: 56 619 € (Dossiers Fonds Vert)
- Huisseries bâtiments communaux: 4500 €
- Aménagement aire de jeux Petit Bois de Chaux: 15 000 €
- Équipement salle des fêtes (rideaux, placards, étagères, porte wc hommes): 4000 €
- Remorque: 1560 €, Moteur de la cloche de l'église: 2300 €, Vidéoprojecteur: 1000 €

Nous en appelons à votre bon sens civique pour que se passe au mieux la mise en place de la **Redevance Déchets**. Vous avez tous été destinataires d'un document vous annonçant que le service Environnement de Fumel Vallée du Lot ferait des **permanences à Saint-Georges (5/07, 30/09 et 24/10)** pour vous donner toutes les informations et explications nécessaires et vous remettre le **badge indispensable dès le 1^{er} janvier 2024** à l'utilisation du service. Nous devons nous préparer au mieux à ce changement de fiscalité d'une part et de collecte d'autre part. **Toutes les informations sur ce sujet sont consultables sur www.saintgeorges47.fr**

Les délégués pour **les élections sénatoriales** qui auront lieu le 24 septembre ont été élus lors de la séance du conseil municipal du vendredi 9 juin.

Voici les résultats :

Titulaires: Marie-Hélène Belleau, Xavier Lafage, Alain Gary

Suppléants: Didier Soulier, Graziella Guidi, Sylvie Campagne



Le 2 juin, à l'église, concert de IGIT avec la participation des élèves de l'école de Saint-Georges

Fête du livre et soirée contée avec Enel Breizh le 14 mai

